



## DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

Arrondissement de Prades

Canton de la Vallée de la Têt

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

Date de convocation :

06/04/2021

En exercice: 29

Présents: 24

Votants: 29

L'an deux mille vingt et un et le treize avril à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents: Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, adjoints, Mmes Mrs, Armande IGLESIAS, Claudie SERRE, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Mélissa OBBIH, Jade SAVOYE, Yasine SEBAHOUI, Jean-Philippe LECOINNET, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Nicole HERISSON, conseillers municipaux, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir: Damien OTON (pouvoir à Caroline PAGÈS), Alain DOMENECH (pouvoir à Alain MARGALET), Jérôme PARRILLA (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Denis OLIVE (pouvoir à Claude AYMERICH), Daniel RENOULLEAU (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

MIle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

## Prend les délibérations suivantes :

N°	OBJETS	RAPPORTEURS	DECISION DU CONSEII
	Ouverture de la séance (18h30)	M. le Maire	
	Appel	DGS	
	Désignation du secrétaire de séance	M. le Maire	Jade Savoye
	Adoption du procès-verbal :		
	Procès-verbaux de la séance du 11 mars 2021	M. le Maire	23 pour 6 contre

N°	OBJETS	RAPPORTEURS	DECISION DU CONSEIL	VOTE DU CONSEIL
	Délibérations :			
2021-04-25	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021	William BURGHOFFER	FIXE ainsi qu'il suit les taux d'imposition directe communale pour l'exercice 2021, taux qui seront reportés sur l'état 1259 COM:  Taxe foncière propriétés bâties: 23,92 % (+20,10 % du CD66) soit 44,02 %  Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 50,61 %	Unanimité
2021-04-26	TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES - LIMITATION DE L'EXONERATION DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES A USAGE D'HABITATION	William BURGHOFFER	DECIDE de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code.  CHARGE le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.	Unanimité
2021-04-27	VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021 DE LA COMMUNE (PRINCIPAL, EAU, ASSAINISSEMENT ET CAMPING	William BURGHOFFER	ADOPTE les budgets de la commune pour l'exercice 2021, qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, aux montant ci-après : BUDGET PRINCIPAL : Fonctionnement : 7 667 661,23 € Investissement : 5 166 932,29 €12 Total : 834 593,52 € SERVICE DE L'EAU POTABLE : Fonctionnement : 1 067 725,99 € Investissement : 1 813 700,00 €2 Total : 881 425,99 € SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT : Fonctionnement : 454 829,58 € Investissement : 230 439,16 € Total : 685 268,74 €	23 pour 6 abstentions

			CAMPING MUNICIPAL "LE COLOMER": Fonctionnement: 22 211,14 € 43 Investissement: 666,78 € Total: 65 877,92 € TOTAL GENERAL: Fonctionnement: 9 212 427,94 € Investissement: 7 254 738,23 €16 Total: 16 467 166,17 €	
2021-04-28	DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE NATIONALE DU SPORT POUR LA RESTAURATION DES TERRAINS DE TENNIS	Françoise CRISTOFOL	APPROUVE la réalisation des travaux de restauration des courts de tennis, pour un montant de 73 300 € HT.  VALIDE le plan de financement suivant:  Etat – ANS: 34,5 %: 25 288,50 €  Région Occitanie: 10,2%: 7 476,60 €  CD66: 35,3%: 25 874,90 €  Autofinancement: 20%: 14 660,00 €	Unanimité
2021-04-29	DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CREATION D'UN ESPACE PUBLIC AUTOUR DE LA GARE ET DE LA PLATEFORME MULTIMODALE DU CD66.	Françoise CRISTOFOL	APPROUVE la réalisation des travaux de création d'un espace public autour de la gare, pour un montant de 166 350 € HT.  VALIDE le plan de financement suivant :  Région Occitanie : 15% : 24 952 €  CD66 : 50% : 83 175 €  Autofinancement : 35% : 58 223 €	Unanimité
2021-04-30	DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE GILETS PARE- BALLES	Françoise CRISTOFOL	APPROUVE la dotation des trois gilets pare-balles pour un montant de 1625 € HT.  VALIDE la demande de subvention à l'Etat (FIPD) de 750 € et la prise en charge de l'autofinancement de 875 € HT.	Unanimité
2021-04-31	VALIDATION DE L'ENTREPRISE A RETENIR POUR LE MARCHE DE RESTAURATION DE L'HOSPICE, LOT DECONTAMINATION AU PLOMB	Françoise CRISTOFOL	AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises désignées ci-après pour les montants suivants :  Lot 8: Tranches ferme et optionnelles avec la variante 6: STC AMIANTE: 19 976.46€ H.T  DIT que les crédits nécessaires sont inscrits	Unanimité
2021-04-32	ACHAT D'UN CINEMOMETRE LASER	Françoise CRISTOFOL	APPROUVE la dotation de la Police Municipale pluri-commune d'un radar cinémomètre pour un montant de 3900 € HT. VALIDE la répartition financière entre les communes concernées, DEMANDE aux communes partenaires de se positionner sur cette opération.	Unanimité

2021-04-33	SIGNATURE D'UNE CONVENTION RELATIVE A L'INTERVENTION DU CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU PLAN-OBJET66 INVENTAIRE DES ŒUVRES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL	William BURGHOFFER	AUTORISE le Maire à signer la convention pour l'intervention du centre de conservation et de restauration du patrimoine, dans le cadre du plan objet 66 – inventaire des œuvres sur le territoire communal.	Unanimité
2021-04-34	CREATION DE 3 POSTES D'AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE EN CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCE	Xavier BERAGUAS	<b>AUTORISE</b> le recrutement de 3 agents de surveillance de la voie publique en contrat parcours emploi compétence.	23 pour 6 abstentions
2021-04-35	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUSSILLON CONFLENT	William BURGHOFFER	DECIDE DE NOMMER : Titulaires : - M. William BURGHOFFER - M. Claude AYMERICH - Mme Françoise CRISTOFOL - M. Jérôme PARRILLA - Mme Caroline PAGÈS - M. Alain DOMENECH Suppléant : Mme Naïma METLAINE	23 pour 6 contre
2021-04-36	MODIFICATION DES STATUTS DU SPANC 66	William BURGHOFFER	APPROUVE la modification des statuts du SPANC66. AUTORISE le Maire à signer tous documents à ce sujet	Unanimité
2021-04-37	VENTE DE LA PARCELLE SECTION AI N°230	Alain MARGALET	APPROUVE la vente de la parcelle cadastrée section Al n° 230 à M. CRIBEILLET André, pour un montant de 837 €.  ACTE la signature de l'acte correspondant en l'étude de « la SARL NOTAIRE ILLE », les frais étant pris en charge par l'acquéreur.	23 pour 6 abstentions

	Questions orales		
1.	CCAS: Dans le cadre d'optimisation du service que l'on rend à nos administrés par l'intermédiaire de notre CCAS, nous souhaiterions savoir si un	Jean- Philippe LECOINNET	Réponse de Raphaël LOPEZ: Tous les ans, le dernier en juillet 2020. 95 % de réponse positive. Double évaluation: en interne comme en externe par un cabinet privé. Le Maire rappelle également que le CCAS a un conseil d'administration où le groupe POUR QUE

	questionnaire de satisfaction est donné aux bénéficiaires afin d'évaluer la qualité de nos prestations. Y-a-t'il un suivi ? Ceci ayant pour but de rendre un service adapté aux bénéficiaires et de soutenir les aides à domicile qui n'ont pas une tâche facile.		VIVE ILLE a un représentant. Donc tout à loisir de poser des questions à ce conseil d'administration.
2.	FEST'ILLE De le cadre du suivi des associations, vous vous étiez engagé à ce que le président de FEST'ILLE vienne nous présenter le programme à venir. Cette association très active et bénéficiant d'une des subventions les plus importante versée par la commune devrait prendre le soin de faire état de ses activités en conseil municipal. Merci de nous indiquer si cela est toujours prévu.	Jean- Philippe LECOINNET	Réponse de William BURGHOFFER: Il ne s'agissait pas d'un engagement du Maire mais une proposition du Président de l'association de venir présenter leur projet d'animation. Rencontre retardée à cause des incertitudes liées aux différents protocoles sanitaires, mais une réunion spécifique où tout le conseil municipal sera invitée sera organisée rapidement.
3.	École : COVID19  " Utilisez les purificateurs d'air dans les écoles pour éviter les contaminations est une solution envisageable", a affirmé mardi 16 mars sur franceinfo Bertrand Maury, chercheur à l'université Paris-Saclay et membre de Modcov19, une plateforme de modélisation pour mieux lutter contre la pandémie de Covid-19. Selon une étude commandée par la région Auvergne-Rhône-Alpes, les purificateurs d'air équipés de filtres haute performance capturent plus de 99% des virus du Covid-19. Serait-il possible d'installer des purificateurs d'air dans les classes des écoles car c'est un dispositif efficace contre la pollution et en période de covid cela semblerait intéressant ?	Jean- Philippe LECOINNET	Réponse de Caroline PAGES: Il s'agit précisément d'un traitement de l'air avec la technologie plasma froid. Nous travaillons déjà sur cette possibilité et nous avons des devis.  Cependant, au vu du coût, près de 50 000 € pour l'ensemble des écoles, nous vérifions l'efficacité des appareils, mais aussi leur fonctionnement, leur entretien, etc.  Il est à noter que ces appareils ne régleront pas tous les problèmes car, nous le savons, une des difficultés majeures pour les petits enfants, c'est le respect des gestes barrières car ils ont besoin de contact humain et on ne peut pas les en empêcher  Notons enfin que l'an passé, nous avons déjà acheté une machine de désinfection des surfaces et de l'air.  Nous la passons très régulièrement dans les classes, par exemple en ce moment de vacances. Nous l'utilisons aussi dans tout autre lieu comme à la police municipale lorsqu'il y a eu des agents positifs au Covid, dans les salles communales comme le judo, la catalane, ou autre  Investissement de près de 5000 €.
4.	Stationnement: Une place de parking située croisement Rue des pommiers/Rue Pasteur pose souci. En effet, les piétons afin de contourner le véhicule garé se retrouve sur la route avec les	Jean- Philippe LECOINNET	Réponse de Xavier BERAGUAS : Oui, il y a bien une place zone bleue à l'angle des 2 rues. Mise en place lors des travaux de rénovation de la chaussée, à la demande du cabinet d'infirmière situé à proximité. Zone bleue pour éviter des stationnements de longue durée (restaurant à proximité). Mais, oui cette place pose un problème de sécurité. Elle sera supprimée.

	<u> </u>	
risques qui peuvent en découler. Il serait nécessaire de supprimer cette place pour la sécurité des piétons.		
Voirie: Pourriez-vous nous indiquer si vous en avez la connaissance qui financé le goudronnage du trottoir devant les parcelles BH 429 et 430 certainement pas la SNCF. L'entreprise ayant réalisé cette prestation effectuait dans le même temps des travaux pour le compte de la mairie rue Moynier.	Jean- Philippe LECOINNET	Réponse d'Alain Margalet : Il y a 5 ou 6 ans, du temps de l'ancien adjoint aux travaux, il y a eu la pose de remblais par la commune, récupérés lors de travaux SNCF. Pas d'enrobés effectués.
Ordures ménagères: Il y a de nombreux points de débordement des containers des OM qu'il faut s'employer à supprimer. Certains sont situés contre des immeubles, entraînant de nombreuses nuisances, sans écarter le risque d'incendie D'autres, sur les places principales, La République, Le Foirail Il faut absolument trouver une solution. (Communauté de commune).	Jean- Philippe LECOINNET	Réponse de Caroline PAGES : Tous les ans déjà, une tournée supplémentaire est rajoutée dès le printemps le samedi. Cela va commencer dès samedi prochain.  De plus, la Communauté de Communes a commandé une étude d'optimisation du service, dans le cadre de l'audit général de la structure. Elle devrait apporter des éléments quant au fonctionnement actuel et à son amélioration.  Le service doit faire des propositions de déplacement de certains containers.  Jean-Philippe LECOINNET précise que c'est tout le service qu'il faudrait revoir avec par exemple l'installation de colonnes enterrées.  William BURGHOFFER répond que la Communauté de Communes y travaille.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Vu pour être affiché le 15 avril 2021 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Fait à Ille sur Tet, le 15 avril 2021,

Le Maire,

\\*\\*

William BURGHOFFER